

Notice d'information concernant la protection des données personnelles à destination des collaborateurs du groupe

Introduction

Cette notice précise la nature des données personnelles que nous collectons ainsi que les finalités pour lesquelles elles sont traitées. Elle précise également toutes les autres informations relatives au traitement que nous effectuons sur vos données personnelles.

La présente notice s'applique aux données personnelles des salariés actuels, des anciens salariés, des stagiaires, des intérimaires, des prestataires ainsi que de tout tiers à propos desquels nous collectons des données dans le cadre de la relation de travail.

Cette notice est effectuée afin d'être en conformité avec la réglementation applicable et notamment les dispositions du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, celles des législations nationales applicables ainsi que des textes permettant leur mise en œuvre.

La présente notice d'information s'inscrit dans la démarche plus large du groupe Elior d'être transparent vis-à-vis de l'utilisation des données personnelles qu'il collecte conformément aux principes édictés au sein de la Politique de protection des données à caractère personnel.

1. Contexte

Le groupe Elior s'engage à protéger les données personnelles de ses collaborateurs. Il garantit une utilisation des données personnelles qui soit responsable, pertinente et limitée à ses stricts besoins.

Le groupe Elior traite de manière transparente les données à caractère personnel de ses salariés, en respectant leurs droits. Par conséquent, nous souhaitons vous fournir une information concise et compréhensible sur :

- Les finalités des traitements ;
- La base juridique des traitements ;
- Les catégories de données recueillies ;
- La source des données ;
- Les destinataires de vos données ;
- Les durées de conservation ;
- Vos droits ;
- Les coordonnées de votre délégué à la protection des données.

Cette notice d'information a pour objectif de vous informer de manière générale sur les différents traitements mis en œuvre relatifs à vos données personnelles. Cette notice peut être complétée, dans certains cas, par une information plus détaillée lorsque cela est nécessaire.

2. Quelles sont les catégories de données personnelles que nous collectons et traitons ?

Les données personnelles traitées varient selon l'activité de votre entité de rattachement, votre fonction et votre type de contrat de travail. Il s'agit notamment des données suivantes :

Vos données d'identification : nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro de sécurité sociale, coordonnées personnelles, coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence, votre état civil, votre statut matrimonial, des données relatives aux membres de votre famille, le cas échéant, les données liées à votre statut de travailleur étranger, ...

Votre photographie : qui peut apparaître sur le badge d'accès à votre lieu de travail, sur l'intranet ou sur différents supports de communication, ...

Les données relatives à votre fonction : vos coordonnées professionnelles, votre numéro de matricule, votre intitulé de poste, votre position dans l'organigramme, ...

Les données relatives à l'entrée/sortie des effectifs de l'entreprise : dossier de candidature, résultats aux tests de recrutement, dossiers d'entretien, documents de fin de contrat, ...

Les données relatives à votre parcours de formation, à la gestion de votre performance ainsi qu'à la gestion de votre carrière : vos demandes de formation, les bilans relatifs aux programmes de gestion des talents et de la performance, les entretiens professionnels, vos souhaits de mobilité, copie des courriers d'échanges dans le cadre de la relation employeur/salarié, ...

Les données concernant votre rémunération et vos avantages : votre salaire et tous les accessoires, vos évolutions salariales, vos coordonnées bancaires, les documents relatifs à vos frais professionnels, transports utilisés, contraventions reçues, vos informations fiscales nécessaires au prélèvement à la source, vos justificatifs de revenus nécessaires à l'obtention de certains avantages ou prestations, ...

Les données concernant vos absences et présences : tout document justificatif d'une absence (maladie, congés exceptionnels, congés maternité, ...), les données relatives à vos déplacements professionnels, le cas échéant, le suivi des temps de travail et du télétravail, ...

Les données concernant votre situation d'incapacité ou d'invalidité : certificats médicaux, déclarations d'accident du travail, éléments liés à la pension d'invalidité, dossier relatif à tout ajustement ou à toute mesure d'adaptation du poste de travail, ...

Les données concernant les mesures disciplinaires prises à votre rencontre et vos demandes relatives aux difficultés au travail : toute donnée relative à l'établissement d'une sanction ou toute demande en cas de litige, ...

Vos données relatives à la restauration : solde, taux de prise en charge, historique des tickets de caisse, ...

Vos données relatives à la sûreté et à la santé au travail : les données figurant dans les rapports d'audit, les documents d'évaluation des risques professionnels et les rapports d'incidents, ...

Vos données liées aux systèmes d'information et à la sécurité : vidéosurveillance, données de connexion et d'usage des systèmes d'information, données liées au badge et à l'accès à votre lieu de travail, le cas échéant, données collectées lors des procédures d'habilitations, ...

3. Quel est le fondement juridique du traitement de vos données personnelles ?

Lors de la collecte de vos données personnelles, nous veillons à vous informer sur la finalité.

De manière générale, les collectes sont réalisées afin de nous conformer à la législation et aux engagements définis dans votre contrat, les conventions collectives ou pour la poursuite de l'intérêt légitime du groupe. Dans les autres cas, nous vous demandons un accord préalable.

L'exécution du contrat de travail

Le groupe Elior utilise des outils spécifiques afin de permettre notamment la gestion de vos carrières et de vous permettre l'accès à des prestations et avantages spécifiques. Par exemple, votre badge vous permet d'accéder au restaurant d'entreprise.

Le respect d'une obligation légale

C'est notamment le cas pour les formalités légales relatives à l'embauche des salariés, le partage des données concernant les salaires à l'administration fiscale, l'inscription aux régimes de prévoyance et organismes de santé, et les relations avec tout autre organisme public.

La poursuite de l'intérêt légitime du groupe

Le groupe Elior traite vos données afin de vous proposer de nouvelles opportunités d'emploi, d'évaluer les performances ou, plus généralement, de gérer la relation qu'il entretient avec vous dans le cadre de l'exercice de votre travail.

Votre consentement aux traitements de vos données

Dans certains cas, lorsque le traitement ne peut pas se justifier par l'un des fondements mentionnés ci-dessus, le traitement de vos données repose sur un consentement préalable et explicite de votre part. Ce consentement vous sera demandé afin de respecter votre choix et de vous informer précisément sur le traitement appliqué.

4. Comment et à quelles occasions collectons-nous vos données personnelles ?

Nous collectons les données personnelles vous concernant principalement auprès de vous, lors de votre recrutement et tout au long de l'exécution de votre contrat de travail.

Vous êtes invités à saisir directement des données vous concernant dans les systèmes d'information (par exemple intranet RH, courriels...). Vous pouvez les maintenir directement à jour ou nous informer si des données s'avéraient erronées.

Nous collectons également des données par l'intermédiaire de la direction des ressources Humaines et de votre encadrement (par exemple, les entretiens annuels d'évaluation). Nous pouvons également recevoir de tiers (administration, mutuelle, prévoyance, médecine du travail, cabinet d'évaluation des compétences, etc.) des données personnelles vous concernant.

Enfin, des données personnelles vous concernant peuvent être collectées indirectement à partir d'outils et de technologies de l'information et des communications (par exemple : le contrôle d'accès au lieu de travail, l'enregistrement et l'historique des appels téléphoniques, l'historisation des connexions à internet et la géolocalisation) et ce, dans le strict respect de la réglementation applicable et des règles internes du groupe.

5. Pour quelles finalités utilisons-nous vos données personnelles ?

Le traitement de vos données personnelles s'effectue afin de répondre à des finalités bien précises.

La gestion de la paie et de ses accessoires, la gestion des augmentations, des plans de rémunérations et de « stock-options », le prélèvement de l'impôt à la source, la mise à disposition du bulletin de paie sous une forme dématérialisée, ...

La gestion de votre carrière et des formations : les formalités légales liées à votre embauche, les formulaires de contact l'évaluation professionnelle, la gestion des compétences, la validation des acquis de l'expérience, la simulation de carrière, la gestion de la mobilité professionnelle et le suivi des actions de formation, ...

L'organisation du travail : la gestion des agendas professionnels et des plannings, la gestion des déplacements, la gestion des astreintes, la gestion d'applications pour faciliter la communication professionnelle, la gestion des tâches, la gestion du temps de travail ainsi que le suivi de vos jours d'absence, du télétravail, des temps passés, des affectations et le dispositif de continuité d'activité, les mesures d'adaptation du poste de travail, ...

La gestion du service de restauration et de conciergerie

La mise à disposition de ressources informatiques : la gestion des outils métiers, le bon fonctionnement des services informatiques, le suivi, la maintenance et le support du parc informatique, la gestion des annuaires informatiques et des autorisations d'accès, la mise en œuvre des dispositifs de sécurité, ...

La sécurité des biens et des personnes : le contrôle des accès, la vidéosurveillance, les dispositifs d'accès aux outils informatiques, le cas échéant, l'habilitation ou toute autre autorisation spécifique, la gestion des assurances, toute démarche liée à la santé au travail, ...

Les formalités et déclarations aux autorités (greffes des tribunaux, administrations fiscales ...) dans le cadre des formalités administratives relatives aux droits des sociétés, ...

La gestion des contentieux : exercer et défendre les intérêts du groupe Elior dans le cadre d'une enquête interne, d'une mesure disciplinaire, d'un litige, d'une requête, d'une injonction ou à toute autre fin impliquant le groupe Elior, ...

6. À qui transférons-nous vos données personnelles ?

Les transferts vers des destinataires internes

Vos données personnelles sont accessibles ou peuvent être communiquées en interne aux seules personnes ayant besoin d'y avoir accès dans le cadre de l'exercice de leur fonction à savoir :

- La direction des ressources humaines ;
- Votre supérieur hiérarchique ;
- Tout collaborateur du groupe dûment habilité en particulier les administrateurs des systèmes d'Information.

Toutefois, certaines données personnelles (comme le nom, le prénom, la fonction, et les coordonnées professionnelles téléphoniques, postales et électroniques) sont accessibles à l'ensemble des collaborateurs via l'annuaire.

Les transferts vers des destinataires externes

Vos données sont transmises, notamment :

- Aux organismes publics et privés dans le cadre de nos obligations légales ;
- Aux organismes de prévoyance, de complémentaire santé et d'épargne collective à des fins d'affiliations ;
- Aux organismes tiers impliqués dans l'organisation du travail, notamment concernant les déplacements professionnels ;
- Aux Comités d'Entreprise, sauf opposition de votre part ;
- À nos sous-traitants en matière de gestion de la paie et des avantages sociaux, de formation ou de gestion de carrière ;
- À nos sous-traitants techniques et informatiques.

Elles ne sont pas cédées à un tiers à des fins commerciales.

Les transferts hors de l'Espace Economique Européen (EEE)

Des transferts à des tiers situés en dehors de l'EEE peuvent également être effectués.

Dans ce cas, ces transferts sont encadrés soit par les clauses contractuelles types de la Commission Européenne ou Binding Corporate Rules (BCR), soit par l'adhésion au Privacy Shield, ou par tout autre mécanisme garantissant un niveau de protection adéquat.

7. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Les données que nous collectons sont conservées pour une durée déterminée. Elles sont conservées par nos soins à minima pour répondre à nos obligations légales et contractuelles.

Le tableau ci-dessous recense les durées de conservation de vos données par finalité. Elles sont fixées par le groupe Elior, sur la base des recommandations des autorités françaises. Ces durées sont susceptibles de varier en fonction des spécificités nationales, **des informations complémentaires sont disponibles sur le site dédié <https://privacy.eliorgroup.net>.**

Dans certains cas, notamment dans le cadre de contentieux, nous pouvons être amenés à conserver ces données pour une durée supérieure.

Finalités du traitement	Durée de conservation	Fondement juridique
Gestion du personnel	5 ans à compter du départ du salarié	NS46
Gestion de la paie	5 ans à compter du versement de la paie	Article L3243-4 Code du travail
Fichiers de recrutement	Destruction immédiate si le candidat n'est pas retenu ni pour le poste à pourvoir ni dans le cadre d'un futur recrutement 2 ans après le dernier contact avec le candidat si volonté de conserver la candidature	Recommandation Cnil
Formation	1 mois à l'issue des opérations requises pour la gestion des comptes personnels de formation	AU 044
Vidéosurveillance	1 mois à compter de la captation de l'image	Loi 95-73 du 21/01/1995 modifiée
Gestion de l'annuaire	Durée de la période d'emploi du salarié	NS46
Contrôle de l'utilisation d'internet par les salariés	6 mois pour les historiques de connexion à compter de la création du log	Recommandation Cnil
Gestion de la téléphonie (données relatives à l'utilisation des services de téléphonie, etc.)	1 an à compter de la réception de la donnée	NS47
Géolocalisation des véhicules professionnels	2 mois (historique des déplacements) à compter de la réception de la donnée	NS51
Contrôle des horaires	5 ans à compter de la réception de la donnée	NS42
Gestion de la restauration	3 mois (données monétiques) à compter de la réception de la donnée	NS42
Contrôle d'accès	3 mois (historiques des passages) à compter de la réception de la donnée	NS42
Sanctions disciplinaires	3 ans glissants à compter de la prononciation de la sanction	Art L1332-5 Code du travail
Enregistrement des conversations téléphoniques à des fins de preuve des ordres de bourse	5 ans maximum à compter de l'enregistrement de la conversation	Art 321-78 et 321-79 du règlement AMF
Intégration des personnes handicapées au travail	5 ans (DOETH) à compter de l'envoi de la déclaration	Art 5212-13 code du travail
Gestion des notes de frais	10 ans à compter de la réception de la note de frais	Droit commercial
Alerte professionnelle	Durée de la procédure	AU 004
Flotte de véhicules	La durée d'utilisation d'un véhicule professionnel + 6 mois en cas de contravention	Recommandation Cnil
Outil de ticketing	2 ans à compter de la réception du ticket	Durée définie par Elior
Gestion des contraventions	45 jours à compter de la réception de la contravention 2 ans à compter de la réception de la contravention	AU 010 Durée définie par Elior
Gestion du contentieux	Les données traitées pour gérer un précontentieux doivent être supprimées dès le règlement amiable du litige ou, à défaut, dès la prescription de l'action en justice correspondante. Les données traitées pour gérer un contentieux doivent être supprimées lorsque les recours ne sont plus possibles contre la décision rendue pour la faire exécuter.	AU 046

8. Quelles sont les mesures de sécurité prises concernant vos données personnelles ?

La sécurité des données est un sujet primordial pour le groupe. Le fait de ne pas assurer la sécurité des données sur l'ensemble de leur cycle de vie, de leur collecte à leur destruction, peut entraîner des préjudices importants. Une vigilance accrue doit être apportée à la sécurité des prestataires externes lorsque ces derniers sont parties prenantes d'un traitement de données à caractère personnel.

Il existe de nombreuses façons de protéger les données à caractère personnel, qu'elles soient conservées sous un format électronique ou papier. Afin d'accompagner ses collaborateurs, le groupe Elior maintient à leur disposition un corpus documentaire conforme à l'état de l'art, dont l'application est obligatoire :

- Une politique de sécurité des systèmes d'information et des directives associées détaillant les exigences applicables aux systèmes d'information du groupe Elior ;
- Des exigences de sécurité qui sont un prérequis à tout contrat avec un prestataire de services informatiques.

Les recommandations présentées ci-dessous sont adaptées au cas par cas et en fonction des risques induits par les traitements de données sur les libertés et la vie privée des personnes concernées :

- Les applications doivent être protégées par des systèmes d'authentification (identifiant et mot de passe) conformément à la politique de sécurité de l'information.
- L'accès aux données à caractère personnel n'est autorisé qu'aux seules personnes habilitées à avoir accès aux données en question, il s'agit du « droit d'en connaître ».

Pour toute question, se référer au Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information du groupe Elior.

9. Quels sont vos droits sur vos données personnelles ?

Le groupe Elior s'engage à traiter vos données personnelles conformément à la réglementation applicable et à les tenir à jour.

Vous disposez d'un certain nombre de droits sur vos données personnelles :

Le droit d'information : être informés de la manière dont le groupe Elior utilisera et partagera vos données à caractère personnel.

Le droit de rectification : faire rectifier toute donnée personnelle inexacte ou incomplète.

Le droit d'effacement : demander l'effacement de certaines informations vous concernant, appelé également le « droit à l'oubli ». Il ne s'agit pas d'un droit absolu à la suppression de toutes les données à caractère personnel, le groupe Elior devant également respecter ses obligations légales et protéger son intérêt légitime.

Le droit à la limitation du traitement des données personnelles : restreindre le traitement de vos données à caractère personnel dans certaines circonstances.

Le droit à la portabilité des données personnelles : demander à recevoir une copie de vos données à caractère personnel sous un format électronique couramment utilisé.

Le droit d'opposition : s'opposer au traitement de vos données personnelles. Si une opposition est soulevée à l'égard de données personnelles traitées pour des motifs d'intérêt légitime, pour le respect des exigences contractuelles ou l'intérêt public alors une mise en balance des intérêts devra être effectuée. Elle permettra de déterminer s'il existe des motifs légitimes impérieux qui permettent de continuer à traiter les données. Dans chaque cas, le résultat de cette décision et les raisons qui la motivent seront documentés.

Le groupe Elior a désigné un délégué à la protection des données personnelles qui a pour mission d'informer, de conseiller et de veiller à la conformité des traitements à la réglementation en matière de données personnelles.

En cas de difficultés rencontrées lors de l'exercice de ces droits, ou pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez saisir le délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : gdpr-contact@eliorgroup.com. Si vous estimez, après avoir contacté le DPO, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la Cnil.